



Afrique centrale : l'insécurité est toujours une source de préoccupation pour l'ONU



Photo UNOCA/Sampeerde M. Alleggio

Selon M. Fall, les menaces contre la paix et la sécurité en Afrique centrale affectent également d'autres régions, en particulier l'Afrique de l'Ouest et les Grands Lacs.

Le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour l'Afrique centrale, M. François Louncény Fall, a présenté le 19^e rapport sur la situation dans la sous-région et sur les activités de l'UNOCA le 9 décembre 2020 devant le Conseil de sécurité. « L'insécurité dans toute l'Afrique centrale a continué d'être une source de préoccupation, y compris lorsqu'elle a une dimension transfrontalière, notamment dans le bassin du lac Tchad et le golfe de Guinée, et en ce qui concerne la situation interne dans certains pays », a-t-il déclaré depuis Libreville où il intervenait par vidéoconférence. Selon M. Fall, les menaces contre la paix et la sécurité en Afrique centrale affecte également d'autres régions, en particulier l'Afrique de l'Ouest et les Grands Lacs.

Gestion globale et concertée

« La proximité et les similitudes entre les situations dans le bassin du lac Tchad et au Sahel justifient que nous les suivions et les analysons conjointement et que nous coordonnions nos réponses aux défis qui s'y posent », a ajouté M. Fall, qui est également Chef du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (UNOCA). Concrètement, il appelle à établir des liens entre la stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel et la stratégie régionale pour le bassin du lac Tchad afin d'éviter les doubles emplois, rationaliser l'utilisation

des ressources et faire en sorte que les deux stratégies se renforcent mutuellement.

S'agissant particulièrement du dernier cas cité, il a souligné qu'on « ne saurait trop insister sur la nécessité de traiter la crise dans le bassin du lac Tchad de manière globale, notamment dans le cadre de la stratégie régionale de stabilisation, de redressement et de résilience des zones du bassin du lac Tchad affectées par Boko Haram ». M. Fall a précisé que malgré les difficultés dues à la pandémie de la COVID-19, le plan d'action régional de la stratégie a été finalisé et les huit territoires les plus touchés sont maintenant en train d'élaborer leurs plans d'action territoriaux.

Dans ce contexte, le Représentant spécial a, une fois de plus, appelé à la générosité des membres du Conseil de sécurité et des autres partenaires pour fournir les ressources nécessaires à la mise en œuvre rapide de cette stratégie régionale, « afin de permettre aux populations du bassin du lac Tchad de bénéficier du dividende de la paix qui, en retour, renforcera leur résilience à la radicalisation et à l'extrémisme violent ».

Par ailleurs, le cas de l'Armée de résistance du Seigneur (LRA), qui sévit à la fois en Afrique centrale et dans les Grands Lacs, montre également la nécessité de coordonner les actions dans ces deux régions auxquelles plusieurs pays relevant de la compétence de l'UNOCA font partie. « Faire face

pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS), ont convenu d'intensifier leur engagement en faveur de la coopération et de la coordination interrégionales en matière de sécurité maritime dans le Golfe de Guinée. Le chef de l'UNOCA a indiqué qu'il continuera également à tenir régulièrement des consultations avec l'Envoyé spécial de l'ONU pour la région des Grands Lacs, M. Huang Xia, la Représentante spéciale du SG des Nations Unies auprès de l'Union africaine, Mme Hannah Tetteh, les chefs des missions de paix en République centrafricaine (MINUSCA), M. Mankeur Ndiaye, et en République démocratique du Congo (MONUSCO), Mme Leila Zerrougui, ainsi qu'avec les coordonnateurs résidents du Système des Nations Unies des pays visés. « Faire face à ces menaces nécessite une coordination entre toutes les régions touchées et entre les bureaux régionaux des Nations Unies concernés », a expliqué M. Fall. Il a conclu en soulignant que tous ces efforts de coordination ont pour but d'améliorer leur compréhension des enjeux dans leurs domaines de responsabilité respective et pour mieux accompagner les différents acteurs de développement.

▲ Article rédigé avec la collaboration d'**ONU Info**. Rapport intégral du Secrétaire général des Nations Unies disponible dans la rubrique **RESSOURCES** de notre site internet : unoca.unmissions.org



António Guterres salue le maintien des élections dans certains Etats de la CEEAC malgré la COVID-19

Dans les observations et recommandations faites dans son 19^e rapport sur la situation en Afrique centrale et les activités de l'UNOCA, le Secrétaire général de l'ONU évalue l'impact de la crise sanitaire sur les processus électoraux. Extraits.



Photo ONU/Eskinder Debebe

Malgré une augmentation lente – mais constante – du nombre de cas de COVID-19 dans toute l'Afrique centrale, la pandémie y a perturbé la stabilité politique, économique et sociale [...]. La violence armée [...] s'est poursuivie sans relâche, avec de graves conséquences pour la stabilité de la sous-région et la situation humanitaire, qui s'est considérablement aggravée en raison des conséquences de la pandémie de COVID-19. L'acheminement sans entrave de l'aide humanitaire et une meilleure coordination des donateurs sont essentiels pour

▲ « Pour que les élections soient crédibles et pacifiques, il demeure essentiel que les gouvernements et les différents acteurs politiques et sociaux, y compris la société civile, les femmes et les jeunes, œuvrent en partenariat ».

répondre aux besoins des populations touchées. Je renouvelle mon appel en faveur d'un cessez-le-feu mondial immédiat afin de permettre une coopération pacifique dans la lutte contre la COVID-19.

Mon Représentant spécial pour l'Afrique centrale continuera d'exhorter les parties aux conflits dans la sous-région à répondre à mon appel en créant les conditions propices à un dialogue et en limitant le plus possible les incidences de la pandémie sur les groupes les plus vulnérables [...].

Malgré les incidences de la pandémie sur les préparatifs et le financement des élections, je me réjouis que les États membres de la CEEAC concernés se soient employés à faire en sorte que les élections à venir soient maintenues. S'il s'avérait nécessaire

d'envisager un report des élections en raison de la COVID-19, il serait important que celui-ci soit décidé sur la base d'un consensus entre toutes les parties prenantes nationales. Les Gouvernements sont également appelés à protéger et à promouvoir les droits humains dans la région, notamment dans le contexte des élections à venir.

[...] Pour que les élections soient crédibles et pacifiques, il demeure essentiel que les gouvernements et les différents acteurs politiques et sociaux, y compris la société civile, les femmes et les jeunes, œuvrent en partenariat. On ne peut que se féliciter que les chefs d'Etat et de gouvernement de la CEEAC aient renouvelé leur engagement à rendre opérationnelle la Coalition des organisations de la société civile pour la paix et la prévention des conflits en Afrique centrale et à mettre en œuvre la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité en Afrique centrale. J'encourage la CEEAC et ses États membres à travailler avec l'ONU, l'Union africaine et d'autres partenaires compétents afin d'élaborer des stratégies viables propres à renforcer leur capacité de prévention des conflits, en tenant compte notamment des questions de genre et en s'appuyant sur des partenariats avec la société civile. Je les encourage également à investir dans des partenariats avec les jeunes en vue de créer des sociétés plus inclusives en Afrique centrale [...].



Dans la perspective des législatives et de la présidentielle du 27 décembre 2020, la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA) avait relayé, jeudi 24 décembre 2020, l'appel de l'Autorité nationale des élections (ANE) aux Centrafricains les invitant à aller chercher leurs cartes d'électeurs. Photo MINUSCA/Herve Seréfio

RCA : la CEEAC et l'UNOCA rappellent l'importance des élections dans la consolidation de la paix

En conformité avec leur mandat respectif, le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour l'Afrique centrale et Chef de l'UNOCA, M. François Louncény Fall, et le Président de la Commission de la CEEAC, M. Gilberto da Piedade Veríssimo, ont effectué leur première mission conjointe dans la sous-région, du 10 au 13 décembre 2020, en République centrafricaine (RCA). Cette visite s'est déroulée dans le prolongement des efforts des Etats membres de la CEEAC et des Nations Unies en solidarité avec la RCA, à la veille des élections législatives et présidentielle du 27 décembre 2020. Les travaux de la délégation conjointe UNOCA-CEEAC ont été menés en étroite coordination avec le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies en RCA et Chef de la MINUSCA, M. Mankeur Ndiaye, et le Représentant de la CEEAC en RCA, M. Adolphe Nahayo.

Messieurs Fall et Veríssimo ont été reçus en audience par le Chef de l'Etat, M. Faustin Archange Touadéra, et la Ministre des Affaires étrangères, Mme Sylvie Baipo Temon. Ils se sont également entretenus avec les Ministres, membres du Comité stra-



tégique d'appui aux élections ; l'Autorité nationale des élections (photo) ; les représentants des principaux partis politiques, des groupes armés ; et de la société civile. De même, ils ont rencontré les représentants des Etats membres de la CEEAC, ainsi que les membres du corps diplomatique réunis au sein du G5 Plus.

Dans un communiqué de presse conjoint publié à l'issue de leur visite, le Représentant spécial et le Président de la Commission de la CEEAC ont appelé tous les acteurs centrafricains concernés à démontrer ou poursuivre leur engagement de bonne foi dans le processus électoral. Ils ont rappelé que « les élections font partie

intégrante du processus démocratique et devraient concourir à asseoir la légitimité des autorités et consolider la paix ». Ils ont également souligné que « les élections devraient permettre de répondre aux attentes légitimes de la population et de construire un consensus autour de projets communs ».

Photo MINUSCA

François Bozizé a été invité à œuvrer en faveur d'un processus électoral pacifique



Photo UNOCA/M. Nzengou

Au cours de leur mission conjointe en RCA, le Représentant spécial et le Président de la Commission de la CEEAC ont jugé utile de faire un voyage à Bossangoa pour rencontrer l'ancien Président François Bozizé (3e sur la photo à partir de la gauche). Un tête-à-tête leur a permis de faire le tour des questions essentielles. Avant de quitter Bangui le 13 décembre 2020, M. François Louncény Fall en a rendu compte lors d'un échange avec la presse. Sollicité au sujet du rejet de sa candidature pour la présidentielle du 27 décembre

2020, il a fait savoir que M. François Bozizé leur a dit avoir pris acte de l'arrêt « sans appel » de la Cour constitutionnelle tout en indiquant qu'il s'agissait d'une « décision injuste ». Face aux rumeurs relatives à la collusion avec des groupes armés ou à la volonté de certains de « marcher sur Bangui », la CEEAC et l'UNOCA lui ont rappelé sa responsabilité en tant qu'ancien chef d'Etat, en l'invitant à œuvrer afin que le processus électoral se déroule dans les meilleures conditions de paix et de sécurité. « C'est le même message

que nous avons passé [...] aux différents représentants des groupes armés en leur demandant la coopération pendant la campagne et pendant tout le processus électoral dans les zones qui sont sous leur contrôle afin [...] de donner la chance au peuple centrafricain de choisir librement ses dirigeants », a souligné le Chef de l'UNOCA, exprimant le vœu que l'équipe qui en sortira victorieuse puisse poursuivre la « mise en œuvre harmonieuse de l'accord politique de Khartoum » pour la paix et la réconciliation en RCA.

CAMEROUN : poursuite du plaidoyer pour la cessation des hostilités et des attaques contre les civils



du corps diplomatique et l'équipe de pays des Nations Unies (photo de gauche).

Au-delà des questions d'ordre politique, les enjeux sécuritaires ont meublé les échanges. Le Représentant spécial a constaté avec une grande inquiétude la poursuite de la violence dans les régions de l'Extrême-Nord, du Nord-Ouest et du Sud-Ouest. Il a, une fois de plus, condamné les violences contre les populations civiles dans ces deux dernières régions, y compris celles visant les élèves et les enseignants ainsi que les religieux. Il en a profité pour réitérer l'appel du Secrétaire général des Nations Unies à toutes les parties concernées pour qu'elles renoncent à la violence, fassent taire les armes et cessent les attaques contre les civils et les infrastructures civiles, notamment les établissements scolaires et les hôpitaux.

Le Représentant spécial, M. François Louncény Fall, s'est rendu à Yaoundé (Cameroun) du 31 octobre au 7 novembre 2020, où il a été reçu en audience par le Premier Ministre, M. Joseph Dion Ngute, le Ministre des Relations extérieures, M. Lejeune Mbella Mbella, et le Ministre d'Etat, Secrétaire général de la Présidence, M. Ferdinand Ngoh Ngoh (photo de droite). Il y avait également rencontré des représentants des partis politiques, de la société civile et des confessions religieuses, ainsi que des membres



Dans le cadre de la présentation aux membres du Conseil de sécurité du 19^e rapport du Secrétaire général sur la situation en Afrique centrale et les activités de l'UNOCA, le 9 décembre 2020, M. Fall a appelé tous les acteurs à rester engagés en faveur d'un dialogue constructif pour mettre fin à la crise dans les deux régions (Nord-Ouest/Sud-Ouest) et construire une paix et un développement durables.



Entretien avec le Ministre des Relations extérieures, M. Lejeune Mbella Mbella



Avec l'Archevêque de Bamenda, chef lieu de la Région du Nord-Ouest



A gauche : le Chef de l'UNOCA et quelques femmes de la société civile oeuvrant pour la paix. A droite : avec Ni John Fru Ndi, leader du Social democratic front (SDF, opposition)



Photos UNOCA/M. Nzendo

CONGO : visite du Représentant spécial à quelques mois de la présidentielle du 21 mars 2021



Photos Ministère des Affaires étrangères et Présidence de la République du Congo

Le Représentant spécial, M. François Louncény Fall, était à Brazzaville (République du Congo) du 14 au 19 novembre 2020. Il y a été reçu en audience par le Président de la République, M. Denis Sassou Nguesso (photo ci-dessus). Le Chef de l'Etat congolais et le Représentant spécial ont échangé sur le contexte politique et socio-économique dans le pays, à quelques mois de l'élection présidentielle du 21 mars 2021. Ils ont également abordé la situation générale en Afrique centrale, à l'heure où M. Sassou Nguesso s'apprêtait à assumer la présidence en exercice de la CEEAC. Dans ce chapitre, l'environnement politico-sécuritaire en République centrafricaine a fait l'objet d'une attention particulière.

Au cours de son séjour, M. Fall a également été reçu en audience par le Ministre des Affaires étrangères, M. Jean-Claude Gakosso (photo de droite), et d'autres représentants des institutions de la République, tels que le Haut-Commissaire à la réinsertion des ex-combattants, le Président du Sénat, et le Secrétaire permanent du Conseil national du dialogue. M. Fall a aussi rencontré des représentants des partis politiques de la majorité et de l'opposition, des organisations de la société



civile, du corps diplomatique et de l'équipe de pays des Nations Unis.

Cette visite s'est déroulée quelques jours avant le démarrage, le 25 novembre 2020, de la concertation politique de Madin-gou. Le Chef de l'UNOCA a salué cette initiative et en a profité pour appeler tous les acteurs à privilégier l'intérêt national afin de garantir des élections libres, transparentes et apaisées en 2021.



GABON : le Représentant spécial reçu en audience par le Premier Ministre

Le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour l'Afrique centrale, M. François Louncény Fall, a été reçu en audience le 6 octobre 2020 par le

Premier Ministre du Gabon, Mme Rose Christiane Ossouka Raponda. Les deux personnalités ont échangé sur la situation politique et sécuritaire dans la sous-région, en particulier en République centrafricaine et les défis liés à la piraterie maritime dans le golfe de Guinée. Ils ont évoqué plusieurs autres sujets d'intérêt commun en rapport avec l'actualité nationale. Dans ce cadre, le Chef de l'UNOCA a salué le rôle du Gabon dans l'aboutissement de la réforme de la CEEAC ainsi que ses efforts en matière de lutte contre la COVID-19, de protection des droits humains et de l'environnement, et de promotion de la participation politique des femmes.



Photo Primature Gabon

Sur ce dernier point, M. Fall a souligné que la nomination d'une femme au poste de Premier Ministre reflétait la politique du Secrétaire général des Nations Unies visant à assurer la parité des sexes au sein de l'Organisation. Mme Ossouka Raponda a loué les efforts du patron de l'ONU dans ce domaine, y compris en ce concerne la composition de son Cabinet. Lors de son audience, elle était accompagnée du Ministre des Affaires étrangères, M. Pacôme Moubelet Boubeya.

▲ Le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour l'Afrique centrale, M. François Louncény Fall, et le Premier Ministre du Gabon, Mme Rose Christiane Ossouka Raponda, ont échangé sur la situation politique et sécuritaire dans la sous-région, notamment celle qui prévaut en République centrafricaine ainsi que les défis liés à la piraterie maritime dans le golfe de Guinée.

Lieux de culte : le Chef de l'UNOCA chez l'Archevêque de Libreville et le Ministre de l'Intérieur



Photos UNOCA/M. Nzengou

Le 23 octobre 2020, le Représentant spécial, chef de l'UNOCA, M. François Louncény Fall, s'est longuement entretenu (séparément) avec l'Archevêque de Libreville, Mgr Jean-Patrick Iba-Ba, et le Ministre d'Etat, Ministre de l'Intérieur, M. Lambert Noël Matha. Leurs discussions ont porté sur la réouverture des lieux de culte, sous certaines conditions, en vue de l'application des mesures de prévention contre la COVID-19 au Gabon. Le gouvernement avait indiqué que cela se ferait le 30 octobre 2020 alors qu'une partie de la communauté religieuse annonçait la date du 25 octobre 2020. Le Représentant spécial a saisi cette occasion pour saluer le rôle que jouent les chefs religieux, de façon générale, dans la promotion de la paix. Par ailleurs, il a souligné l'importance du respect du droit à la liberté de conscience et de culte ainsi que le devoir de protection de la population, y compris des fidèles, qui incombe à l'Etat, dans le contexte de la pandémie de la COVID-19. Ses interlocuteurs l'ont remercié pour sa démarche et lui ont fourni toutes les informations utiles sur les efforts menés de part et d'autre afin de maintenir le dialogue et d'assurer la réouverture des lieux de culte dans des conditions acceptables pour tous. Cette réouverture a eu lieu à partir du 30 octobre 2020, plus de sept mois après la fermeture des églises et des mosquées. Les autorités de Libreville avaient pris cette mesure restrictive en mars 2020 pour freiner la propagation du COVID-19 dans le pays.

Les membres du corps diplomatique attentifs aux activités de l'UNOCA

Au cours du dernier trimestre de l'année 2020, le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour l'Afrique centrale, Chef de l'UNOCA, M. François Louncény Fall, a reçu plusieurs Ambassadeurs accrédités au Gabon.

■ Le 14 octobre 2020, M. Fall a reçu le nouvel Ambassadeur du Japon auprès du Gabon, de la Guinée équatoriale et de Sao Tomé-et-Principe, M. Shuji Noguchi (photo 2), avec lequel il a échangé sur les principaux défis en matière de paix et sécurité en Afrique centrale, en particulier la sécurité maritime dans le golfe de Guinée et la lutte contre le terrorisme dans le bassin du lac Tchad. Les questions environnementales et l'intégration régionale ont également été au centre de leurs discussions.

■ Le 15 décembre 2020, le nouvel Ambassadeur de Russie, M. Ilias Iskandarov, et le Représentant spécial se sont longuement entretenus sur des sujets d'intérêt commun, dans le cadre du mandat de l'UNOCA (photo 4). Ils ont notamment partagé les points de vue sur les questions régionales ayant trait à la situation sécuritaire en République centrafricaine.

■ Le 17 décembre 2020, le nouvel Ambassadeur d'Egypte accrédité auprès du Gabon, M. Seif Kandeel, a effectué une visite de



courtoisie auprès de l'UNOCA (photo 3). Outre la présentation au Conseil de sécurité du 19^e rapport du Secrétaire général sur la situation en Afrique centrale et les activités de l'UNOCA, le Représentant spécial et son hôte ont évoqué la réforme de la CEEAC et la coopération entre les deux entités dans les domaines de la

paix et la sécurité, y compris la prévention des conflits dans la sous-région.

■ La Cheffe du Bureau de liaison de l'Union africaine (UA) auprès de la CEEAC, Mme Hortense Nguema Okome, a rendu une visite de courtoisie et de prise de contact au Représentant spécial

le 17 décembre 2020 (photo 1). Le prochain sommet de l'UA, le rôle de l'organisation panafricaine dans la lutte contre la COVID-19 en Afrique centrale, et le lien entre l'UA et les communautés économiques régionales, de même que la mise en œuvre de la réforme de la CEEAC ont constitué l'essentiel de leur entretien.



Sommet de la CEEAC : les Chefs d'Etat veulent accélérer l'intégration régionale



Photo Présidence du Gabon

Le 18^e sommet ordinaire des chefs d'Etat et de Gouvernement de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) a eu lieu à Libreville le 27 novembre 2020. Ils ont passé en revue les questions relatives au plan stratégique indicatif à moyen terme 2021-2025 et au plan d'action prioritaire 2021 de la Communauté ; à la rationalisation des Communautés économiques régionales (CERs) en Afrique centrale ; au règlement intérieur du Comité des représentants permanents (COREP) ; aux contributions statutaires des Etats membres ainsi qu'à la situation politique en République centrafricaine (RCA).

Moderniser les infrastructures

De manière générale, les chefs d'Etat et de Gouvernement se sont appesantis sur les points pouvant permettre non seulement de promouvoir la paix et la sécurité, mais aussi et surtout d'accélérer le développement et l'intégration régionale. A cet égard, un accent a été mis sur la nécessité de renforcer et de moderniser les infrastructures de communication, y compris à travers la construction des routes inter-Etats en vue de favoriser la concrétisation du marché commun et la libre circulation des personnes et des biens. Les chefs d'Etat et de Gouvernement ont d'ailleurs instruit la Commission de la CEEAC d'élaborer une stratégie régionale en matière de gouvernance des frontières alignée sur la stratégie continentale qui préconise une délimitation claire des frontières et d'assurer le leadership pour sa matérialisation. De plus, ils lui ont demandé d'accélérer la mise en œuvre des décisions prises en matière d'opérationnalisation de la zone de libre

-échange tout en poursuivant la mise en place de l'union douanière de la Communauté. Ils ont par ailleurs « pris acte de l'état

une Déclaration sur la République centrafricaine. Celle-ci met en relief la volonté des dirigeants de la sous-région de conjuguer leurs



Capture d'écran/UNOCA

d'avancement des travaux relatifs à l'harmonisation des instruments de l'intégration commerciale et au rapprochement des cadres institutionnels de la CEEAC et la CEMAC ». Pour le reste, le Sommet a adopté

efforts afin de soutenir le processus électoral et de paix dans ce pays. Ils ont décidé par exemple du déploiement d'une mission d'observation électorale pour la présidentielle et les législatives du 27 décembre 2020 ainsi que de la

nomination d'un médiateur permanent dans la crise centrafricaine. Le Président congolais Denis Sassou Nguesso veillera à l'application des décisions prises au cours de ce 18^e Sommet ordinaire, le tout premier après la transformation du Secrétariat Général de la CEEAC en Commission de la CEEAC. Son homologue Ali Bongo Ondimba du Gabon lui a en effet passé le relais de la présidence en exercice de la CEEAC, sous le regard de plusieurs invités et partenaires stratégiques, parmi lesquels M. François Louncény Fall, Chef du Bureau régional des Nations unies pour l'Afrique centrale (UNOCA), et Mme Rosário Bento PAIS, Ambassadrice extraordinaire et plénipotentiaire de l'Union européenne près le Gabon, Sao Tomé et Principe, et la CEEAC.

La 19^e Conférence ordinaire des chefs d'Etats et de Gouvernement de la CEEAC est prévue en mai 2021 à Brazzaville, au Congo.



Photo CEEAC

La CEEAC fixe ses objectifs pour les cinq prochaines années



Le président de la Commission de la CEEAC, M. Gilberto Da Piedade Verissimo (photo ci-dessus), a décliné la feuille de route de son Institution le 13 octobre 2020 à Owendo, une commune située dans la banlieue ouest de Libreville.

C'était à la faveur de la première "retraite stratégique" à laquelle ont pris part les membres du corps diplomatique des pays membres de la CEEAC



accrédités au Gabon. Le Représentant

spécial du Secrétaire général des Nations unies et chef de l'UNOCA, M. François Louncey Fall, a été aussi invité à la cérémonie d'ouverture et de clôture de cette importante rencontre, qui a permis à tous les Commissaires et à l'ensemble du personnel de mener une réflexion prospective sur la vie de l'institution.

Pour l'essentiel, on retient que pour les cinq prochaines années, la CEEAC ambitionne de promouvoir

la coopération politique, la paix et la sécurité, le processus d'intégration des économies et des sociétés des États membres, ainsi que le développement de mécanismes formels d'intégration sociale entre les populations, la mise en œuvre des normes communes régionales ou continentales en matière de bonne gouvernance, de respect et de protection des droits de l'Homme, et l'émergence de la Communauté dans le système international comme acteur régional crédible.



Photos UNOCA/Samperode M. Alloggio

La Coalition des organisations de la société civile pour la paix et la prévention des conflits opérationnelle

Au cours d'une cérémonie le 25 novembre 2020 à Libreville, la Coalition des organisations de la société civile pour la paix et la prévention des conflits en Afrique centrale (COPAC) a reçu un important don constitué des équipements informatiques et de plusieurs matériels de travail, y compris le mobilier et des dispositifs audiovisuels. Offerts par le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (UNOCA), ces outils ont permis le démarrage effectif des activités de la COPAC, regroupement de plusieurs associations mis en place pour contribuer à la recherche des solutions aux nombreux défis en matière de paix et de sécurité à laquelle fait face la sous-région.

Un vide a été comblé

Lors de son allocution à cette occasion, le Président de la Commission de la CEEAC, M. Gilberto Da Piedade Verissimo, a tenu à « remercier [...] le Représentant spécial, Chef de l'UNOCA et son équipe pour tous les efforts fournis en vue de concrétiser le projet de la COPAC ». Il en a souligné la pertinence, en précisant que son avènement répond aux attentes de la CEEAC. « Il manquait jusque-là à la CEEAC un interlocuteur crédible et suffisamment représentatif des organisations de



la société civile d'Afrique centrale. Ce vide a [...] été comblé avec la création de la COPAC et l'installation de son Secrétariat permanent [...] à Libreville, siège de la CEEAC », a-t-il expliqué, ajoutant que depuis 2007, l'institution dont il a la charge travaille avec la société civile dans plusieurs domaines : l'alerte précoce ; les élections ; la lutte contre la prolifération des armes légères et de petit calibre (ALPC) ; la réforme des secteurs de la sécurité ; l'ap-

port des femmes dans la construction de la paix et de la sécurité ; etc.

M. Gilberto Da Piedade Verissimo a indiqué que la Commission de la CEEAC ne ménagera aucun effort pour densifier ce partenariat. Le Représentant spécial, M. Francois Louncy Fall, est allé dans le même sens. Il a aussi rappelé que la sollicitude de l'UNOCA est justifiée par les exigences liées à son mandat, qui l'invite non seule-

ment à soutenir les activités de la CEEAC mais aussi à renforcer les partenariats avec la société civile et à apporter un appui aux réseaux sous-régionaux des organisations non gouvernementales oeuvrant pour la paix, la sécurité et le développement durable. C'est dans cette logique qu'à l'issue de la cérémonie de remise de don de matériels de la COPAC, il a également reçu (au siège de l'UNOCA) les membres de son Secrétariat exécutif.



Afrique centrale : soutien de l'ONU à la lutte contre la COVID-19 et à la promotion des élections pacifiques



Photo UNOCA/Samperode M. Allegio

de l'UNOCA a salué l'implication de la CEEAC dans ce processus électoral. Il s'est notamment réjoui du déploiement d'une mission d'observation électorale et de la décision de nommer un Médiateur dans la crise centrafricaine, en soulignant qu'ils « contribueront, à n'en point douter, à la pacification et à la stabilisation de la RCA ». M. Fall a réitéré la détermination de l'UNOCA de continuer à mobiliser l'ensemble du système des Nations Unies et les autres partenaires de la communauté internationale afin « d'apporter un appui à la Commission de la CEEAC dans l'exécution de sa mission ». Dans cette dynamique, M. Abdoulaye Diop, représentant du Président de la Commission de l'Union africaine (UA), a tenu à réaffirmer l'engagement total de l'UA à accompagner la mise en œuvre des initiatives régionales en faveur de la paix et la stabilité en Afrique centrale.

Le Président de la Commission de la CEEAC, M. Gilberto Da Piedade Verissimo, a exprimé sa gratitude aux uns et aux autres pour leur soutien, en rappelant l'ampleur des défis politiques et sécuritaires auxquels est confrontée l'Afrique centrale. Il fera le point sur tous les sujets abordés lors de la 51^e session ministérielle du Comité prévue au Burundi durant le premier semestre 2021. La Guinée équatoriale assurera la présidence tournante de l'UNSAC jusqu'à ladite session. Le Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération (M. Simeon Oyono Esono Angué), qui a présidé la 50^e réunion ministérielle depuis Malabo, a rassuré que son pays prendra toutes les dispositions nécessaires pour remplir sa mission avec dévouement.

Outre la Guinée équatoriale (Présidence), le bureau de l'UNSAC pour les six prochains mois comprend également le Burundi (1^{ère} Vice-présidence), le Gabon (2^{ème} Vice-présidence) et l'Angola (Rapporteur).

La 50^e session ministérielle du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale (UNSAC) organisée par vidéoconférence par la Guinée équatoriale a eu lieu le 4 décembre 2020. Plusieurs personnalités, dont le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour l'Afrique centrale, M. François Louncény Fall, ont pris part à cet événement - qui a été précédé par les travaux des experts.

Cessez-le-feu global

Cette session virtuelle a été dominée, entre autres, par des discussions sur les défis politiques et sécuritaires posés par la COVID-19. « Les armes que le continent africain avait résolu de faire taire cette année ont continué de crépiter, et cela en dépit de l'appel lancé par le Secrétaire général de l'ONU [...] pour un cessez-le-feu global afin de faciliter la lutte contre la pandémie » de la COVID-19, a regretté M. Fall lors de la cérémonie d'ouverture. Il a réitéré cet appel pour un cessez-

L'UNOCA a réitéré sa détermination de continuer à mobiliser l'ensemble du système des Nations Unies et les autres partenaires de la communauté internationale afin « d'apporter un appui à la Commission de la CEEAC dans l'exécution de sa mission ».

le-feu global, considéré comme un acte crucial « de nature à créer ou de rétablir la confiance entre les parties et à favoriser un environnement propice au règlement pacifique des différends ». Dans ce contexte, M. Fall a félicité les Etats membres de l'UNSAC pour l'importance qu'ils ont accordée à cette question, en en faisant le thème principal de leurs débats. Pour marquer leur ferme engagement à faire face à cette menace de manière concertée, ces Etats ont adopté la « Déclaration de Malabo sur l'impact de la COVID-19 sur la paix et le soutien à la mise en œuvre de la stratégie régionale de lutte contre cette pandémie en Afrique centrale » (voir page 14).

Les Etats membres de l'UNSAC ont également adopté une « Déclaration sur les élections démocratiques et pacifiques comme moyen de renforcer la stabilité et atteindre les objectifs de développement durable en Afrique centrale » (voir page 15). Dans ce document, ils demandent à « la CEEAC et à l'UNOCA d'initier une étude sur les causes, facteurs et manifestations de la violence et des crises électorales dans les Etats et de recommander les mesures appropriées tant régionales que nationales pour des élections apaisées en Afrique centrale ». A cet égard, la situation en République centrafricaine (RCA) a particulièrement retenu l'attention. Evoquant les législatives et la présidentielle du 27 décembre 2020, les Ministres des Affaires étrangères et les chefs de délégation ont appelé les « parties prenantes centrafricaines à promouvoir des élections apaisées, à respecter le verdict des urnes et à régler leurs éventuels différends en ayant recours aux cadres légaux ».

Le Représentant spécial et chef

La session ministérielle de l'UNSAC a été précédée par la réunion des experts

La réunion des experts des Etats membres de l'UNSAC s'est tenue du 02 au 03 décembre 2020. Elle a été marquée, entre autres, par l'intervention de Mme Esmeralda Mendonca, Secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères de la République d'Angola. Elle a notamment présenté le rapport du bureau sortant présidé par son pays. L'occasion de partager avec l'assistance l'essentiel de ce qui a été fait dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations de la 49^e réunion tenue à Luanda en novembre 2019. Plusieurs activités n'ont pas pu être réalisées en raison de la COVID-19. Il en est ainsi, par exemple, de la visite de terrain qui était prévue en mars 2020 en République centrafricaine.

Les travaux du Comité des experts ont été présidés depuis Malabo par M. Matias Nguema Mba Medja, Secrétaire général du Ministère des Affaires étrangères et de la Coopération de la Guinée équatoriale (3e sur la photo de groupe, première rangée). Ils ont été sanctionnés par l'adoption d'un rapport soumis à l'appréciation des Ministres. A la demande du pays hôte, trois fonctionnaires de l'UNOCA (Secrétariat de l'UNSAC) ont été déployés dans la capitale équato-guinéenne avant et pendant la réunion des experts et la session ministérielle pour un soutien logistique et substantif.



Photo UNOCA/Norbert N. Ouedji

Malabo : une session virtuelle en présence du corps diplomatique



Des membres du corps diplomatique en poste à Malabo, et représentant principalement des pays de la CEEAC, ont répondu à l'invitation de la Guinée Equatoriale le 4 décembre 2020 lors de la cérémonie d'ouverture de la 50^e réunion ministérielle du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale (UNSA). Accueillis dans l'une des salles de conférence du Ministère des Affaires étrangères et de la Coopération spécialement aménagée et équipée à cet effet, ils ont assisté au rituel de passation des charges à la Guinée équatoriale, qui a succédé à l'Angola à la tête du Comité. Compte tenu du format de la session (vidéoconférence), cette passation de pouvoir a été faite au nom du Ministre angolais des Affaires étrangères par M. Salvador Domingos Sebastio Fortunato, Conseiller, Chargé d'affaires a.i de l'Ambassade d'Angola (photo ci-dessus).

pays aux activités récentes du Comité. Il a évoqué, entre autres, la ratification, le 24 décembre 2019, de la Convention de Kinshasa sur les armes légères et de petit calibre. Il a expliqué que cet engagement traduit la volonté de la Guinée équatoriale de

« continuer à agir en faveur du renforcement des mesures de confiance entre les Etats membres » et de soutenir les efforts de lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent. M. Simeón Oyono Esono Angué a révélé qu'après cette étape, la

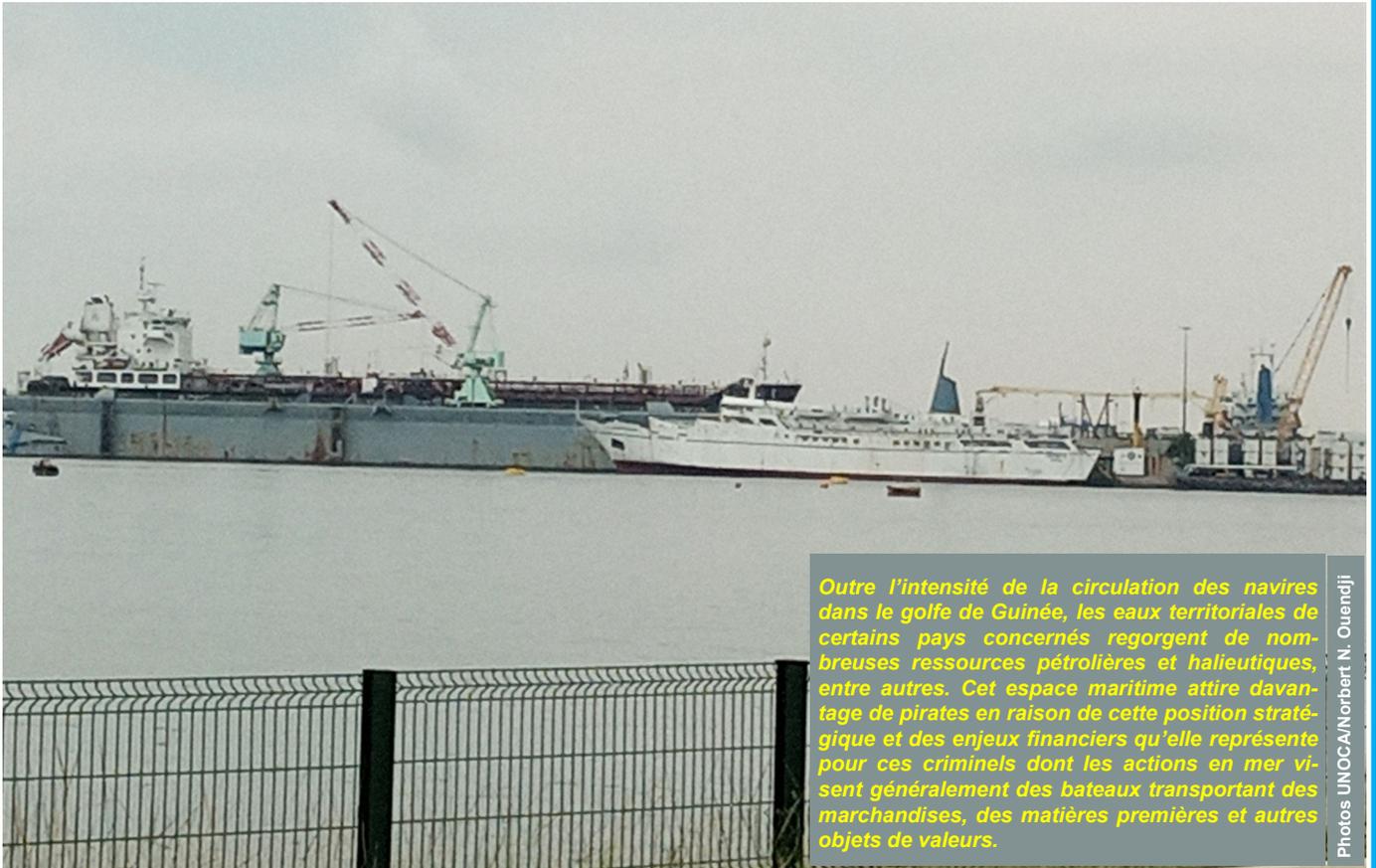
Guinée équatoriale envisage, dans un avenir proche, la création de la Commission nationale de lutte contre les armes légères et de petit calibre – outil nécessaire pour la mise en œuvre, au niveau de chaque pays, de la Convention de Kinshasa.



Plusieurs hauts fonctionnaires ont également pris part à cette cérémonie, y compris les Ministres de la Défense nationale (M. Victoriano Bibang Nsue Okomo); des Affaires sociales et de l'Egalité des genres (Mme María Consuelo Nguema Oyana) ainsi que le Ministre délégué chargé de la Sécurité nationale (M. Heriberto Meo Mbengono). Avant cette séquence protocolaire caractérisée par le respect strict des gestes barrières (anti-COVID-19), tous avaient suivi avec intérêt le discours circonstanciel du chef de la diplomatie équato-guinéenne, M. Simeón Oyono Esono Angué. Ce dernier a saisi cette occasion pour esquisser un bilan de la participation et de la contribution de son



Le Comité annonce un Forum régional de haut niveau sur la piraterie maritime



Oltre l'intensité de la circulation des navires dans le golfe de Guinée, les eaux territoriales de certains pays concernés regorgent de nombreuses ressources pétrolières et halieutiques, entre autres. Cet espace maritime attire davantage de pirates en raison de cette position stratégique et des enjeux financiers qu'elle représente pour ces criminels dont les actions en mer visent généralement des bateaux transportant des marchandises, des matières premières et autres objets de valeurs.

Photos UNOCA/Norbert N. Ouendji

ors de la 50e réunion de l'UNSAC, le Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération de la Guinée Equatoriale, M. Siméon Oyono Esono Angué (photo ci-dessous), a indiqué que la lutte contre la piraterie maritime dans le golfe de Guinée fera partie des priorités de son pays - qui assurera la présidence tournante de l'UNSAC pendant les six prochains mois. Il a évoqué la nécessité d'organiser une conférence régionale de haut niveau sur cette question cruciale, compte tenu de l'ampleur des attaques, qui se sont multipliées ces derniers mois malgré la pandémie de la COVID-19.

Etat des lieux prospectif

Ce Forum régional permettra d'évaluer la situation et de mettre à jour les outils pouvant favoriser la prévention et l'éradication de ce phénomène, qui constitue une menace grave à la paix et à la sécurité régionales ainsi qu'un frein considérable au développement socio-économique des pays concernés. Le Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale a pris note avec satisfaction de ce projet. Il a émis le vœu qu'il soit mis en

œuvre avec le soutien de l'ONU, de l'UA et des organisations régionales concernées, y compris notamment le Centre interrégional de coordination (CIC) et l'Ecole navale à vocation régionale de Tica, à une dizaine de kilomètres de Bata, la deuxième ville de

Guinée Equatoriale .

Il convient de rappeler que la question de la piraterie maritime a fait l'objet d'une recommandation du bureau sortant de l'UNSAC. Dans son rapport, il a encouragé les pays qui ne l'ont pas encore

fait à créer « leurs autorités interministérielles en charge de la sécurité maritime pour servir de points focaux nationaux pour la mise en œuvre du protocole sur la stratégie de protection des intérêts vitaux en mer dans les Etats Membres de la CEEAC ».



La Commission de la CEEAC dévoile son nouveau visage

Les Etats membres de l'UNSAC ont pris note des informations sur le passage effectif du Secrétariat général à la Commission de la CEEAC, suite notamment à l'aboutissement du processus de réforme voulue par les Chefs d'Etat et de Gouvernement sous la conduite du Président gabonais.

Préservation de la paix

La CEEAC a édifié les participants sur les nouvelles structures de la Commission ainsi que sur leur fonctionnement. Elle a indiqué que pour agir avec efficacité et pour atteindre les objectifs d'intégration régionale au cœur de son mandat, la Commission, dont tous les membres ont déjà



Photo UNOCA/Samperode M. Allogho

pris fonction, est adossée sur cinq piliers principaux : Paix et sécurité ; Marché commun ; Environnement et ressources naturelles ;

Aménagement du territoire et infrastructure ; Genre, développe-

ment humain et social.

Les experts de la CEEAC ont rappelé que la préservation de la paix et de la sécurité collective constitue l'un des axes forts des missions de la Commission, en particulier dans un contexte marqué par de nombreux défis, y compris ceux liés aux violences électorales ainsi qu'à la lutte contre le terrorisme, le grand banditisme, les groupes armés, la piraterie maritime et l'extrémisme violent, entre autres.

Lors de la session ministérielle, le Président de la Commission, M. Gilberto Da Piedade Verissimo (photo), s'est réjoui de sa participation à cette 50^e réunion de l'UNSAC, la première après la réforme institutionnelle de la CEEAC.

UNSAC : le Parlement de la CEMAC admis comme membre observateur

A la demande de la Guinée équatoriale, le Parlement de la Communauté économique et monétaire des Etats de l'Afrique centrale (CEMAC), dont le siège est basé à Malabo, a été admis comme membre observateur de l'UNSAC. M. Parfait Etoung Abena (photo), Secrétaire général dudit Parlement, a remercié le pays hôte pour cette marque d'attention et de considération. Il a précisé que le Parlement de la CEMAC sera heureux de faire partie du Comité, en ajoutant qu'il sera « un observateur actif ». Il a également saisi cette occasion pour rappeler les missions essentielles de cette institution communautaire, insistant sur le rôle qu'elle joue dans la promotion de la paix et de la sécurité ainsi que dans l'intégration régionale et le renforcement de la solidarité entre les peuples des Etats membres.



Photo UNOCA/Norbert N. Ouengji

Déclaration de Malabo sur l'impact de la COVID-19 sur la paix et le soutien à la mise en œuvre de la stratégie régionale de lutte contre cette pandémie en Afrique centrale

Nous, Ministres et Chefs de délégation des Etats membres du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale, réunis en vidéoconférence à l'occasion de sa cinquantième session organisée par la République de Guinée Equatoriale :

- **Réitérant** notre adhésion aux Objectifs de développement durable, notamment l'objectif 3 visant à « permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge », et l'objectif 16 pour « promouvoir des communautés pacifiques et inclusives pour un développement durable, assurer l'accès à la justice pour tous et mettre en place des institutions efficaces, responsables et inclusives à tous les niveaux », notamment dans le contexte actuel marqué par la crise sanitaire mondiale sans précédent occasionnée par la COVID-19 ;

- **Déplorant** les incidences et les implications socio-économiques de la COVID-19 sur les populations d'Afrique centrale, particulièrement sur les couches les plus vulnérables, y compris les femmes, les jeunes, les personnes en situation de handicap, et les personnes déplacées ;

- **Considérant** par ailleurs l'impact important de cette pandémie sur la paix, la sécurité et le développement durable de l'Afrique centrale ainsi que les bouleversements qu'elle a provoqués dans la vie quotidienne des citoyens et dans le fonctionnement régulier des institutions, y compris notamment celles en charge des processus électoraux ;

- **Notant avec préoccupation** les contraintes observées dans les zones rurales et reculées ne bénéficiant pas d'une couverture sanitaire adéquate et dans les régions où, en plus, les conflits armés rendent difficiles, voire impossibles, les campagnes de prévention et de sensibilisation des populations, ainsi que l'assistance humanitaire et sanitaire en faveur de celles atteintes par ce fléau qui n'épargne ni les belligérants, ni les populations civiles ni les dirigeants politiques ;

- **Rappelant** la déclaration de la 73^e Assemblée mondiale de la santé tenue du 18 au 19 mai 2020 fixant le cap pour combattre la COVID-19 et répondre aux priorités sanitaires mondiales

1. Réitérons notre soutien à l'appel au cessez-le-feu immédiat lancé le 23 mars 2020 par le Se-

crétaire général de l'ONU et invitant les parties prenantes concernées à faire taire les armes non seulement pour soutenir la lutte contre la COVID-19, mais aussi pour créer des opportunités pour faire parvenir une aide vitale aux victimes des conflits et pour ouvrir la voie de la diplomatie ainsi que celle du dialogue en vue de la résolution pacifique des conflits ;

2. Notons avec satisfaction l'intégration de la lutte contre cette pandémie parmi les priorités des Etats membres ainsi que leur détermination à y faire face de

Femmes, la Paix et la Sécurité ainsi que la Résolution 2250 du même Conseil sur *les jeunes, la paix et la sécurité* ;

5. Encourageons les Etats membres du Comité et les partenaires internationaux à apporter leur soutien à la Commission de la CEEAC afin de contribuer à la mise en œuvre effective de la stratégie régionale de riposte contre la COVID-19, en prêtant une attention particulière aux aspects liés à la gestion des crises sanitaires transfrontalières et en tenant compte de

6. Invitons également les Etats membres du Comité à renforcer leur coordination et à saisir les opportunités que présentent les mécanismes bilatéraux et multilatéraux d'assistance afin de bénéficier de facilités d'appui à la réalisation de plans, programmes, projets nationaux, sous-régionaux et régionaux de lutte contre la pandémie de la COVID-19 ;

7. Appelons les Nations Unies à solliciter l'appui continu et renforcé des institutions financières internationales pour apporter un soutien urgent aux Etats membres



Photo Archives UNOCA/Norbert N. G. G. G.

manière concertée ;

3. Rappelons, à cet égard, l'adoption, le 30 juillet 2020, par la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEEAC, d'une stratégie régionale axée sur la prévention de la transmission du virus, la prévention des décès ou la prise en charge des cas, l'atténuation des effets sociaux, économiques et sécuritaires liés à la pandémie et la prévention de sa propagation dans les régions frontalières ;

4. Réitérons l'importance pour ladite stratégie d'intégrer les besoins et rôles spécifiques des femmes et des jeunes, y compris en contribuant à la mise en œuvre de la Résolution 1325 du Conseil de sécurité de l'ONU sur les

Les Ministres et Chefs de délégation des Etats membres de l'UNSAAC ont rappelé l'importance de la stratégie régionale de lutte contre la COVID-19 axée, entre autres, sur la prévention de la transmission du virus, la prévention des décès ou la prise en charge des cas. Le respect des gestes barrières fait partie de ces mesures de prévention.

notre volonté commune d'accélérer l'intégration régionale ainsi que de la nécessité de continuer à promouvoir les droits humains et la protection des femmes et des filles, y compris dans le cadre de la libre circulation des biens et des personnes ;

dans leurs efforts de lutte contre la pandémie de Covid-19 qui a touché tous les pays d'Afrique centrale ;

8. Demandons à la Commission de la CEEAC, en collaboration avec l'UNOCA et en coopération avec les autres partenaires du système des Nations Unies, de l'Union africaine, de la société civile et du secteur privé, de renforcer son engagement et son soutien au Comité en appui aux efforts des Etats membres pour combattre la pandémie et juguler ses effets sur la paix et la sécurité en Afrique centrale et de procéder à une mise à jour lors de la 51^e réunion du Comité.

Fait à Malabo, le 4 décembre 2020

Déclaration de Malabo sur les élections démocratiques et pacifiques comme moyen de renforcer la stabilité et d'atteindre les Objectifs de développement durable en Afrique centrale

Nous, Ministres et Chefs de délégation des Etats membres du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale, réunis en visioconférence à l'occasion de sa cinquantième session organisée par la République de Guinée Equatoriale :

- Réaffirmant notre foi en la démocratie comme forme de gouvernement et en des élections périodiques, inclusives, libres, transparentes et pacifiques comme seul mode légitime de dévolution du pouvoir politique ;

- Condamnant toute tentative de prise de pouvoir par la force ou tout autre moyen anticonstitutionnel, ainsi que toute négation de la volonté du peuple librement exprimée à travers la tenue d'élections organisées selon les textes en vigueur et dont les résultats sont proclamés par les autorités compétentes ;

- Réitérant notre adhésion aux Objectifs de développement durable, notamment l'objectif 16 visant la « promotion de sociétés pacifiques et inclusives, accès à la justice pour tous et renforcement des institutions responsables et efficaces à tous les niveaux » ;

- Nous référant à la Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance ;

- Rappelant les résolutions pertinentes du Conseil de Sécurité des Nations Unies, notamment la Résolution 1325 du 31 octobre 2000 sur « les femmes, la paix et la sécurité » ainsi que les résolutions 2250 du 9 décembre 2015 et 2419 du 6 juin 2018 sur « les jeunes, la paix et la sécurité » ;

- Considérant que les processus électoraux dans les Etats membres ont un impact sur la paix, la sécurité et le développement durable de l'Afrique centrale ;

- Tirant les leçons des processus électoraux passés en Afrique centrale et déplorant qu'ils aient été parfois émaillés de violence ;

- Notant que des élections sont prévues dans tous les Etats Membres de l'UNOCA entre 2020 et 2023, et déterminés à faire en sorte que ces élections contribuent à la consolidation des acquis démocratiques, au renforcement de la paix, de la sécurité et de la stabilité, et à l'affermissement de la bonne gouvernance en Afrique centrale :

1. Réaffirmons l'engagement de nos Etats à organiser des élections périodiques, démocratiques et pacifiques dans les délais constitutionnels et légaux ainsi que le respect des standards internationaux ;

2. Nous engageons à prendre des mesures adéquates pour renforcer la participation des

femmes et des jeunes dans les processus électoraux, en tant que candidats, électeurs et membres des organes de gestion des élections ;

3. Nous engageons à mettre en place des mécanismes nationaux de concertation et de dialogue permanents entre toutes les parties prenantes des processus électoraux pour promouvoir des élections transparentes, inclusives et apaisées et l'acceptation de leurs résultats par tous les acteurs ;

4. Encourageons la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) à adopter les principes et normes régionales relatives aux élections démocratiques en Afrique centrale, en s'inspirant des engagements pris dans ce sens par nos Etats, notamment dans le cadre des Nations Unies, de l'Union africaine et d'autres organisations internationales ou régionales ;

5. Demandons à la Commission de la CEEAC de mettre en place une plateforme des organes de gestion des élections en Afrique centrale afin de partager les bonnes pratiques ;

6. Invitons la CEEAC et le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (UNOCA) à prendre les mesures de nature à faciliter le partage d'expérience et de bonnes pratiques entre nos Etats, en matière électorale ainsi qu'en matière de renforcement de

la culture démocratique et de respect de l'ordre constitutionnel, y compris à travers la mise en place de plateformes d'échange et la facilitation de missions des acteurs des processus électoraux au sein des différents Etats d'Afrique centrale ;

7. Encourageons les Etats qui ne l'ont pas encore fait à ratifier la Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance et à la mettre pleinement en œuvre ;

8. Demandons à la CEEAC et à l'UNOCA d'initier une étude sur les causes, facteurs et manifestations de la violence et des crises électorales dans certains pays de l'Afrique Centrale et de recommander les mesures appropriées tant régionales que nationales pour des élections apaisées ;

9. Exprimons notre soutien à des élections pacifiques en République centrafricaine ; nous nous engageons à apporter notre appui à cet effet et appelons les parties prenantes centrafricaines à promouvoir des élections apaisées, à respecter le verdict des urnes et à régler leurs éventuels différends en ayant recours aux cadres légaux ;

10. Demandons à la Commission de la CEEAC et à l'UNOCA de nous rendre compte régulièrement de la mise en œuvre de la présente déclaration à partir de la 51^e réunion du Comité.

Fait à Malabo, le 4 décembre 2020



Le Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale (UNOCA) a tiré « les leçons des processus électoraux passés en Afrique centrale et [déploré] qu'ils aient été parfois émaillés de violence ». Ils ont demandé à la Commission de la CEEAC de « mettre en place une plateforme des organes de gestion des élections en Afrique centrale afin de partager les bonnes pratiques ».

Photo Archives UNOCA/Norbert N. Ouenji

Mobilisation pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes



Photos PNUD/Guinée Equatoriale

an, en 2021, des campagnes de sensibilisation et de mobilisation soutenues contre la violence à l'égard des femmes et le trafic des femmes et des filles ; de renforcer les mécanismes juridiques pour assurer la protection des femmes à tous les niveaux et mettre fin à l'impunité des crimes commis contre les femmes. Un autre axe d'intervention prioritaire concerne le plaidoyer auprès des Chefs d'Etat et de Gouvernement en vue de la création d'un Fonds pour des actions urgentes en faveur des femmes et des filles à risque ou victimes des violences dans les zones rurales et urbaines.

Un premier rapport sur les progrès réalisés sera fait à l'occasion de la prochaine Journée internationale de la femme, le 8 mars 2021.

Mme Silvia De Giuli, Conseillère pour les questions de Genre/UNOCA, a pris part, comme facilitatrice, à la conférence régionale sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes organisée du 26 au 27 novembre 2020 à Djibloho (Guinée équatoriale) avec le soutien des Nations Unies. L'événement, qui s'est déroulé en présence des représentants du pays hôte, du Cameroun et du Gabon, a également mobilisé des membres de la société civile, des media et des organisations féminines.



intensifier et à accélérer [leurs] efforts pour promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes à tous les niveaux [...] ». La Déclaration exprime par ailleurs une profonde préoccupation par rapport au « quotidien de millions de femmes et de filles victimes de la violence, auxquelles on dénie l'accès aux opportunités et droits », sans oublier « l'impact négatif qu'ont sur les femmes et les filles les problèmes tels que la pandémie de la COVID, le VIH/SIDA, les conflits, la pauvreté, les pratiques traditionnelles néfastes et l'analphabétisme ». Elle met aussi en relief les discriminations et les exclusions dont sont victimes les femmes autochtones ainsi que « la faible participation persistante des femmes dans la vie politique et dans les processus de prise de décision, dans la prévention des conflits [...], dans la négociation et la consolidation de la paix [...] ».

Dans ce contexte, les participants se sont engagés à mieux s'organiser pour « accélérer la mise en œuvre des mesures culturelles, sociales, légales et économiques spécifiques en faveur de la lutte contre la violence basée sur le genre ». Ils ont également décidé d'organiser, dans un délai d'un

La conférence de Djibloho entrait dans le cadre des « 16 jours d'activisme contre la violence basée sur le genre » du Système des Nations Unies. Cette campagne s'est déroulée du 25 novembre au 10 décembre 2020 sous le thème « Orangez le monde : financez, intervenez, prévenez, collectez ! ».

Campagne de sensibilisation

A l'issue des débats, les participants ont adopté une Déclaration dans laquelle ils réaffirment leur « engagement au principe de l'égalité entre les hommes et les femmes, ainsi qu'aux principes spécifiés dans les divers instruments régionaux, continentaux et internationaux sur les droits humains de la femme et de la fille que [leurs] pays ont ratifiés ». Ils ont également réitéré leur « engagement à poursuivre, à

Afrique centrale : Foire transfrontalière et autonomisation économique



Photo CEEAC

L'UNOCA et la CEEAC ont soutenu la 11^e Foire transfrontalière annuelle de l'Afrique centrale (FOTRAC) à Kye-Ossi (région du Sud Cameroun frontalière du Gabon et de la Guinée équatoriale), du 24 novembre au 5 décembre. L'événement a permis de rappeler la nécessité de protéger les femmes et les filles contre les violences et d'assurer leur autonomisation économique.

Afrique centrale : enjeux de l'éducation des jeunes aux médias et à l'information

Le Responsable de l'Unité de la Communication stratégique et de l'Information publique de l'UNOCA a participé à la conférence régionale en ligne organisée le 28 octobre 2020 par l'UNESCO à l'occasion de la Journée internationale de l'accès universel à l'information et de la Semaine de l'éducation aux médias et à l'information. Les débats étaient centrés sur le thème « les jeunes éduqués aux médias et l'information en Afrique centrale : une pierre angulaire pour la mise en œuvre des politiques d'accès à l'information ». Les participants ont souligné la nécessité d'inscrire l'Éducation aux médias et à l'information (EMI) dans les programmes scolaires ainsi que la mise en place des mesures pouvant favoriser le développement durable des médias.

Outre le Directeur du Bureau régional multisectoriel de l'UNESCO pour l'Afrique centrale, M. Salah Khaled, les Ministres en charge de la Communication et des médias de certains pays de la sous-région ont pris part à cette conférence, y compris ceux du Burundi, du Cameroun, du Congo et du Gabon.





UNOCA

Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale
United Nations Regional Office for Central Africa

Meilleurs Vœux
Best Wishes

2021

*Le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU
et chef du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (UNOCA)
ainsi que tous ses collègues vous adressent leurs meilleurs vœux
de santé, de bonheur et de prospérité pour 2021.*

Ensemble, continuons à œuvrer pour la paix et la sécurité, afin de promouvoir et de garantir
l'intégration régionale et le développement durable de l'Afrique centrale.



INTERFACE

Echos du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique
centrale - UNOCA - Bulletin mensuel d'information

Une publication de l'Unité de la Communication
stratégique et de l'Information publique

Contact éditorial : Norbert N. Ouendji

Contact éditorial : Tél. Bur. + (241) 11 44 47 16 | Mobile : + (241) 65 72 23 23
Courrier électronique : ouendji@un.org - piounoca@un.org
Adresse postale : B.P. : 23773 Libreville, Gabon
Site internet : <http://unoca.unmissions.org>
twitter.com/UNOCA_NEWS
facebook.com/unoca.onu